



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques  
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

1850

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture / Prélèvements, crues et étiages des cours d'eau

Sous-thème(s) : Erosion / Inondation

## **Création de zones à inonder**

### **1. Libellé de la mesure.**

***Plan PLUIES : création de zones à inonder sur des terres agricoles et forestières et de zones de rétention des eaux, en particulier sur les têtes de bassin. Mise en place d'une réglementation sur la servitude d'inondation.***

### **2. Explicatif du libellé**

Il s'agit de la mesure "fiche d'action n°3 – ARE&T 4" du Plan PLUIES.

### **3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure**

Eviter les crues lors d'épisodes pluvieux exceptionnels et améliorer la capacité de stockage des zones le long des cours d'eau non navigables de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.